Objekttyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **86 (1960)**

Heft 17

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

86e année Lausanne, 13 août 1960 N° 17

BULLETIN TECHNIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant tous les 15 jours

ORGANE OFFICIEL
de la Société suisse des ingénieurs et des architectes
de la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes (S.V.I.A.)
de la Section genevoise de la S.I.A.
de l'Association des anciens élèves de l'EPUL (Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne)
et des Groupes romands des anciens élèves de l'E.P.F. (Ecole polytechnique fédérale de Zurich)

COMITÉ DE PATRONAGE
Président: J. Calame, ing. à Genève
Vice-président: E. d'Okolski, arch. à Lausanne
Secrétaire: S. Rieben, ing. à Genève
Membres:
Fribourg: H. Gicot, ing.; M. Waeber, arch.
Genève: G. Bovet, ing.; Cl. Grosgurin, arch.; E. Martin, arch
Neuchâtel: J. Béguin, arch.; R. Guye, ing.
Valais: G. de Kalbermatten, ing.; D. Burgener, arch.
Vaud: A. Chevalley, ing.; A. Gardel, ing.; M. Renaud, ing.; Ch. Thévenaz, arch.

CONSEIL D'ADMINISTRATION
de la Société anonyme du « Bulletin technique »
Président: D. Bonnard, ing.
Membres: M. Bridel; J. Favre, arch.; R. Neeser, ing.; A. Robert, ing.; J. P. Stucky, ing.
Adresse: Avenue de la Gare 10, Lausanne

RÉDACTION
Vacat
Rédaction et Editions de la S. A. du « Bulletin technique »
Tirés à part, renseignements
Adresse: Case Chauderon 475, Lausanne

ABONNEMENTS

1 an	Suisse	Fr. 28.—	Etranger	Fr. 32.—
Sociétaires	»	» 23.—	»	» 28.—
Prix du numéro	»	» 1.60		

Chèques postaux: « Bulletin technique de la Suisse romande », N° II. 57 75, Lausanne

Adresser toutes communications concernant abonnement, changements d'adresse, expédition, etc., à: Imprimerie La Concorde, Terreaux 29. Lausanne

ANNONCES
Tarif des annonces:

1/1 page	Fr. 290.—
1/2 »	» 150.—
1/4 »	» 75.—
1/8 »	» 37.50

Adresse: Annonces Suisses S. A.
Place Bel-Air 2. Tél. (021) 22 33 26. Lausanne et succursales

SOMMAIRE

Aménagement du centre de Renens-Gare (concours d'idées).
Divers. — Bibliographie. — Les congrès.
Société suisse des ingénieurs et des architectes. — Société vaudoise des ingénieurs et des architectes.
Documentation générale. — Informations diverses.

AMÉNAGEMENT DU CENTRE DE RENENS-GARE

Concours d'idées

Extrait du règlement-programme

En octobre 1959, la Municipalité de Renens ouvrait un concours d'idées en vue de l'étude d'un projet d'aménagement de la fraction de territoire communal constituant le centre de Renens-Gare.

Ce concours était ouvert :

a) aux architectes et ingénieurs ayant leur domicile professionel principal dans le canton de Vaud ;
b) aux architectes et ingénieurs vaudois quelle que soit leur résidence ;
c) aux étudiants architectes et ingénieurs de l'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne.

Programme

But du concours

La construction du chemin de fer a provoqué la création, de part et d'autre des voies ferrées, de quartiers qui se sont développés sur le territoire de quatre communes de façon passablement empirique, et sans plan d'ensemble préexistant. Ce caractère est apparent aussi bien dans le réseau de circulation que dans les constructions elles-mêmes. Depuis quelques années, le développement accéléré de ces quartiers rend toujours plus sensibles les inconvénients résultant de cet état de choses.

Le but du concours est de rechercher les bases d'un aménagement rationnel du périmètre considéré, qui puisse être concrétisé par la suite sous la forme d'un plan directeur. A son tour, ce plan directeur servira de base à une étude définitive aboutissant à l'élaboration des diverses mesures prévues par la législation existante.

Le système de circulation proposé pour le périmètre intéressé doit l'être en fonction du réseau existant et projeté de l'agglomération. Quoique la région intéressée appartienne au territoire de quatre communes différentes, elle constitue un seul tout au point de vue économique et topographique. Le réseau viaire à étudier dans le périmètre du concours doit donc répondre aux besoins généraux de toute l'agglomération.

D'autre part, les liaisons pour véhicules et piétons, entre les quartiers situés au nord et au sud des voies ferrées, sont actuellement manifestement insuffisantes.

Les remarques faites ci-dessus, en ce qui concerne les circulations, sont également valables pour l'utilisation

(Suite page 290)